



du 4 septembre 2012 au 4 juillet 2013

PÉRIODE

ANNEY / VEYRIER / MENTHON / TALLOIRES

61

Horaires

Conseil Général

Chef d'orchestre de la mobilité en Haute-Savoie

La mobilité est une des préoccupations majeures des Haut-Savoyards. Etudier, travailler, découvrir, se divertir... pour tout cela, se déplacer est une nécessité.

En mettant au service de tous des transports en commun performants et complémentaires, le Conseil général répond aux préoccupations liées au développement durable et offre ainsi une alternative à l'utilisation de la voiture individuelle.



CONTACTS

TRANSDEV CROLARD

Gare Routière BP 81
74002 ANNECY CEDEX
Tél : 04 50 45 08 12
Fax : 04 50 45 22 84
Internet : www.voyages-crolard.com
Courriel : voyages.crolard@wanadoo.fr



JOURS DE FONCTIONNEMENT	Lundi à samedi sauf jours fériés	Lundi à samedi sauf jours fériés	Lundi à vendredi sauf jours fériés	Lundi à samedi sauf jours fériés	Lundi à samedi sauf jours fériés	Lundi à vendredi sauf jours fériés	Lundi à samedi sauf jours fériés	Lundi à vendredi sauf jours fériés
ANNECY Gare routière	06:30	07:45	11:15	12:15	14:15	17:10	18:10	19:10
ANNECY Bonlieu rue J. Jaurès	06:33	07:48	11:18	12:18	14:18	17:13	18:13	19:13
ANNECY-LE-VIEUX Albigny	06:34	07:49	11:19	12:19	14:19	17:14	18:14	19:14
ANNECY-LE-VIEUX Petit port (Pé Vermet)	06:37	07:52	11:22	12:22	14:22	17:17	18:17	19:17
VEYRIER-DU-LAC Chavoires	06:40	07:55	11:25	12:25	14:25	17:20	18:20	19:20
VEYRIER-DU-LAC Centre	06:45	08:00	11:30	12:30	14:30	17:25	18:25	19:25
MENTHON-ST-BERNARD Presles	06:48	08:03	11:33	12:33	14:33	17:28	18:28	19:28
MENTHON-ST-BERNARD Centre	06:50	08:05	11:35	12:35	14:35	17:30	18:30	19:30
TALLOIRES Écharvines	06:53	08:08	11:38	12:38	14:38	17:33	18:33	19:33
TALLOIRES Écoles	06:55	08:10	11:45	12:45	14:45	17:40	18:40	19:40
TALLOIRES ANGON	07:00	08:15	11:50	12:50	14:50	17:45	18:45	19:45

JOURS DE FONCTIONNEMENT	Lundi à samedi sauf jours fériés	Lundi à samedi sauf jours fériés	Lundi à vendredi sauf jours fériés	Lundi à samedi sauf jours fériés	Lundi à samedi sauf jours fériés	Lundi à vendredi sauf jours fériés	Lundi à samedi sauf jours fériés	Lundi à vendredi sauf jours fériés
TALLOIRES ANGON	07:00	08:15	11:50	13:15	14:50	17:45	18:45	19:45
TALLOIRES Écoles	07:02	08:17	11:52	13:17	14:52	17:47	18:47	19:47
TALLOIRES Écharvines	07:07	08:24	11:58	13:24	14:58	17:54	18:54	19:50
MENTHON-ST-BERNARD Centre	07:10	08:28	12:00	13:28	15:00	17:58	18:58	19:52
MENTHON-ST-BERNARD Presles	07:12	08:30	12:02	13:30	15:02	18:00	19:00	19:54
VEYRIER-DU-LAC Centre	07:15	08:33	12:05	13:33	15:05	18:03	19:03	19:55
VEYRIER-DU-LAC Chavoires	07:18	08:36	12:08	13:36	15:08	18:06	19:06	19:58
ANNECY-LE-VIEUX Petit port (Pé Vermet)	07:20	08:38	12:10	13:38	15:10	18:08	19:08	20:00
ANNECY-LE-VIEUX Albigny	07:25	08:42	12:14	13:42	15:15	18:12	19:12	20:01
ANNECY Bonlieu Préfecture Pâquier	07:27	08:45	12:17	13:45	15:20	18:15	19:15	20:03
ANNECY Gare routière	07:30	08:50	12:20	13:50	15:25	18:20	19:20	20:05



*** ATTENTION à l'arrêt BONLIEU :**

La prise en charge se fait rue Jean Jaurès angle Rue Sommeiller. La dépose se fait à l'arrêt Préfecture/Pâquier

CONDITIONS GÉNÉRALES

Tarifs des services réguliers

- Enfants : gratuit jusqu'à 5 ans (accompagnés d'une personne du cercle familial).
- Jeunes de 6 à 26 ans résidant en Haute-Savoie : sur présentation de la carte Déclic* délivrée par le Conseil Général de Haute-Savoie (www.cg74.fr), ils bénéficient :
 - de 50% de réduction sur le billet unitaire,
 - d'un abonnement scolaire annuel sur un trajet déterminé pour 300€,
 - d'un abonnement annuel libre circulation sur une ligne déterminée pour 400€.
- Les titulaires d'une carte de transport scolaire Haute-Savoie bénéficient automatiquement de la réduction de 50% sur présentation de celle-ci.
- Carnets de 10 tickets : pour des voyages fréquents (10% de réduction), à vous procurer dans nos points de vente.
- Abonnements mensuels : merci de vous renseigner auprès de nos points de vente.
- Avec votre billet autocar aller simple à destination de l'agglomération Annécienne, vous avez la possibilité d'utiliser le réseau SIBRA. La seule condition à respecter est de monter dans le bus de la SIBRA dans un délai de 2 heures à compter de l'émission du billet. Le billet aller/retour journée donne accès au réseau SIBRA toute la journée.

Conditions de transport

consultables sur www.voyages-crolard.com

Autres annotations :

- 1) Pour passer directement du train au car, commandez vos billets d'autocar que vous recevrez à domicile ou imprimez directement sur www.voyages-crolard.com
- 2) Afin de faciliter la vente à bord des autocars, **nous vous remercions de préparer l'appoint pour le conducteur**. Présentez vous en avance à l'arrêt et faites signe au conducteur.
- 3) Les correspondances prévues avec les autres lignes d'autocars ou le train à Annecy sont assurées dans la mesure où les conditions de circulation le permettent. Entre le Massif des Aravis et l'agglomération Annécienne, et notamment aux heures de pointe ou le Dimanche soir, il peut arriver que certains services aient beaucoup de retard du fait de conditions de circulation difficiles. Nos bureaux sont à votre disposition pour vous renseigner à ce sujet. En cas de correspondance manquée pour cause de force majeure (circulation, météo...), aucune indemnité ne pourra être demandée.
- 4) Les bagages sont transportés sous l'entière responsabilité de leur propriétaire et le transporteur décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.